

Plan pour le patrimoine culturel : inauguration du Chœur des Moines

Mardi 27 juin, Saint-Germain-des-Prés, à 19h (6^e)

Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire de Paris, assistera le 27 juin à l'inauguration de la rénovation du Chœur des Moines à Saint-Germain-Des-Prés. Cette opération entre dans le cadre du Plan pour le patrimoine culturel mis en place par la Ville de Paris pour préserver les édifices culturels de la capitale.

Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de la culture, va clôturer l'inauguration du Chœur des Moines à l'église Saint-Germain-des-Prés le mardi 27 juin, dans le cadre du Plan pour le patrimoine culturel de la Ville de Paris, lancé en avril 2015, pour un montant total de 110 millions d'euros dont 80 millions apportées par la Ville de Paris, 11 millions par l'Etat et 19 millions par des mécénats et financements privés.

Saint-Germain-des-Prés est l'un des édifices culturels les plus anciens de Paris, exceptionnel du point de vue de son histoire, de son architecture et de la richesse des œuvres qu'elle abrite.

L'inauguration du Chœur des Moines marque la première étape d'une opération de grande ampleur menée conjointement par la Ville de Paris et le fonds de dotation pour le rayonnement de l'Eglise Saint Germain des Près, pour la restauration de l'ensemble des décors intérieurs de l'édifice.

Personnalités présentes :

- Bruno Julliard, Premier adjoint à la Maire en charge de la culture et du patrimoine
- Jean-Pierre Lecoq, Maire du 6^{ème} arrondissement
- Mgr Jérôme Beau, Diocèse de Paris
- Thierry Biberson, Fonds de dotation pour le rayonnement de l'Eglise Saint Germain des Près
- Pierre-Antoine Gatier, architecte en chef des monuments historiques

Date et lieu :

Mardi 27 juin à 19h, Saint-Germain-des-Prés, (6e)